



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 29 juin 2010

Présents :

AUBRY Pascal, BOURGOIN Jean-Louis, EZANNO Angelika, EZANNO Yvon, GEFFROY Emmanuelle, GUYADER Ronan, HUARD Hervé, MARTIN Yvon, PRIOUL Jean, RUHLMANN Dominique, SIBILLE Hervé.

Excusées :

LANZONI Carole, RUHLMANN Anne.

Ordre du jour

1. Point sur l'open international d'Ille-et-Vilaine
2. Bilan de la saison 2009-2010
3. Facturation des cours aux clubs pour la saison 2009-2010
4. Informations CNDS 2010-2011
5. Demandes d'aides des clubs pour la saison 2010-2011
6. Etablissement du calendrier 2010-2011

La séance est ouverte à 20h10.

1. Point sur l'open international d'Ille-et-Vilaine

Hervé HUARD, organisateur, fait le point sur l'organisation de l'open international d'Ille-et-Vilaine à deux semaines et demie de la compétition. Il indique que la passation se fait en bons termes avec Michel LEGAULT.

Participation

Il y a actuellement 60 joueurs inscrits, tous les joueurs titrés ont confirmé leur venue (15 invités).

La barre des 80 inscrits nécessaire à la viabilité estimée du projet sera atteinte.

Il n'y a encore pas beaucoup de joueurs du département inscrits.

Budget

Recettes

La subvention du Conseil Général est en attente (2000€ demandés).

La BNP ne finance pas le projet (1000€ en 2009) mais soutient la manifestation par des lots et une aide pour les impressions des supports de communication.

La demande auprès de l'Office des Sports de la ville de Rennes a été déposée dans les délais. Le club rennais support de la manifestation auprès de l'Office des Sports est le Cercle Paul Bert, c'est lui qui recevra les subventions attribuées à l'Open et participera à l'équilibre du budget en réglant une facture du montant équivalent à la subvention (en cas de déficit, celui-ci sera pris en charge par le Comité Départemental seul). La section centre du CPB a regretté le fait que le lieu de jeu ne soit pas laïque mais a accepté le projet compte tenu des délais très courts dus aux changements intervenus récemment au Comité Départemental (une convention a été établie).

Concernant la subvention 2009, l'Office des Sports a indiqué qu'elle n'avait pas encore été versée et qu'elle le serait cet été (à Rennes Bréquigny Echecs, le club porteur du projet en 2009). Il sera procédé à l'envoi d'une facture correspondant au montant de la subvention (comme cela avait été fait en 2009 à l'intention de Rennes Gazélec, club porteur du projet en 2008).

Hervé propose de limiter le budget communication au financement d'une banderole extérieure.

Aujourd'hui, les recettes des premières inscriptions s'élèvent à 3000€.

Deux soirées de Blitz seront organisées (le lundi et le mercredi) pour faire fonctionner le bar, les organisateurs devront réfléchir lors d'une prochaine réunion à la tenue de la simultanée si le nombre d'inscrits est suffisant.

Dépenses

Il faut avancer 30% du budget hébergement/restauration en début de mois, environ 3000€.

La location de la salle coutera 1050€ (contre 800€ en 2009 même si apparaissent 2000€ sur le bilan financier), pour une superficie supérieure.

Organisation

Une réunion devra réunir toutes les personnes disponibles pour le temps de l'open. Cette réunion aura lieu à Saint-Vincent.

Pour le moment, il n'y a pas assez de « bras ». Hervé établit rapidement un planning avec plusieurs rubriques (self, cafétéria, internat, salles, ...) pour que les bénévoles puissent s'inscrire en fonction de leurs disponibilités.

La Mise en place de la salle (des tables et des jeux) devra être finalisée le jeudi 15.

Il faut prévoir le stockage du matériel (deux jeux volés l'année dernière). Il faudrait vérifier que le CD35 est bien assuré contre le vol de matériel.

Il faut recenser la commande pour la cafétéria, Hervé s'en charge.

Il faut préparer la signalétique sur le terrain et en direction de l'internat. Dominique RUHLMANN se propose de prendre cela en charge.

Pierre LECUYER s'occupe des chevalets et numéros de table.

Il faut mettre en place une caution suffisamment importante pour être sûr de récupérer les cartes Star pour ne pas compromettre le partenariat l'année prochaine.

Une plaquette devra être rédigée pour tous les participants pour leur donner toutes les informations.

Les badges ne seront confiés qu'aux organisateurs, arbitres, et certains joueurs titrés.

Les horaires de la cafétéria devraient être 9h-22h30 le soir (hors soirées blitz). La vente de bière sera autorisée (sauf pour les mineurs). Les fumeurs seront tolérés à l'extérieur dans le patio, prévoir des cendriers.

2. Bilan de la saison 2009-2010

Le bilan du fonctionnement de l'ancienne équipe fait apparaître un certain nombre de points sujets à controverse, sur les plans financier et fonctionnel, notamment clientélisme et laxisme dans la gestion comptable.

Le stage de préparation au Bretagne Jeune

Ce stage, dont l'organisation à destination de certains clubs seulement avait déclenché la demande de révocation de l'ancien Comité Directeur, était sensé ne pas coûter d'argent au Comité Départemental.

Après étude des comptes, le budget du stage, dont il avait été précisé qu'il ne coûterait rien au Comité Départemental, est le suivant :

Recettes		Dépenses	
7 inscriptions à 15,00€	105,00€	Salaires (versés)	480,00€
Subventions (*)	0,00€	Charges (estimées)	179,76€
		Goûter	10,70€
Total recettes	105,00€	Total dépenses	670,46€

(*) L'absence provisoire de subventions sur ce stage s'explique par le fait que l'attestation de stage n'a pas été transmise au CDOS après réalisation de l'action.

Il est selon Hervé HUARD encore possible de déposer cette attestation et espérer diminuer le déficit de l'opération (d'une centaine d'euros au plus selon le nombre de participants), mais cela nécessite la liste émargée des participants au stage, ou à défaut la liste des participants signée de l'organisateur ou d'un des encadrants du stage.

Jean-Louis BOURGOIN se propose de récupérer cette liste auprès des animateurs.

Les Stages Tournois Itinérants 2008-2009

L'attestation de stage n'a pas non plus été déposée selon le CDOS. Le manque à gagner sur cette opération est estimé à plus de 1000€ et ne pourra pas être récupéré car l'exercice de l'année civile est clos.

Salaires non déclarés

Plusieurs salaires ont été versés sans déclaration URSSAF, et donc sans paiement des charges et cotisations : Albert SINNAS et Efflam CASTEL en septembre 2009, Philippe LEPERE en avril 2010. La déclaration en ligne n'est plus possible mais les salaires seront déclarés par voie postale.

Interventions en milieu scolaire

La convention entre le Comité Départemental et le collège Saint-Vincent fait apparaître la facturation systématique d'une adhésion à Rennes Bréquigny Echecs, en plus de la licence B seule nécessaire à la participation au championnat scolaire (ces adhésions ont finalement été versées à Haute Bretagne Echecs).

Des licences B ont été prises pour l'école Notre-Dame de Saint-Grégoire à Haute Bretagne Echecs fin mars 2010, soit bien après le championnat scolaire.

Michel LEGAULT a, en accord avec les écoles concernées mais sans même en informer le Comité Départemental, transféré la gestion des ateliers scolaires du Comité Départemental à son club Haute Bretagne Echecs, après le renouvellement du Comité Directeur (à partir du 1^{er} mai 2010).

Le Comité Directeur décide :

- Qu'aucune adhésion ne saurait être demandée à l'avenir au bénéfice d'un club et que seule la licence B, suffisante pour participer au championnat scolaire, sera perçue.
- Que la prise de licence n'est nécessaire que pour la participation au championnat scolaire.
- Qu'une convention sera systématiquement signée pour toutes les interventions en milieu scolaire, avec les établissements scolaires et la ville de Rennes le cas échéant.

Autres dysfonctionnements

Le Comité Directeur décide de n'engager aucune procédure pour les dysfonctionnements observés, estimant néfaste l'impact d'une telle action pour le Comité Départemental auprès de ses partenaires, mais souhaite entendre les explications de l'ancienne équipe sur certains points.

Il demande au bureau de dresser la liste factuelle de ces dysfonctionnements et de demander des éclaircissements à Alain GLORY (ancien Président), Michel LEGAULT (ancien vice-Président) et Bounchanh SINGELIN (ancienne Trésorière), par lettre avec AR, concernant notamment :

- L'embauche de certains salariés
- Le paiement par le Comité Départemental de certaines dépenses (au profit notamment de Rennes Bréquigny Echecs)
- La « perte » de certains matériels (pendules, manuels, feuilles de partie)
- La récupération des relevés bancaires antérieurs à 2008

Aucun budget prévisionnel n'avait été présenté par l'ancienne équipe lors de l'Assemblée Générale du 28 avril 2010. Le Comité Directeur décide de présenter un budget prévisionnel lors de la prochaine Assemblée Générale (à la rentrée), permettant notamment de tracer les manques à gagner (cf ci-dessus) et la facturation à Rennes Bréquigny Echecs d'un montant correspondant à la subvention de l'Office des Sports de la ville de Rennes pour l'open international de Haute-Bretagne 2009.

3. Facturation des cours aux clubs pour la saison 2009-2010

Ni les animateurs ni les dirigeants de l'ancienne équipe n'ont donné réponse concernant les demandes des éléments chiffrés concernant les interventions des animateurs dans les clubs pour la période septembre-décembre 2009).

Après examen de la trésorerie, des comptes bancaires et des déclarations URSSAF, et après interrogation des Présidents des clubs bénéficiaires des cours et des responsables des établissements scolaires dans lesquels des animateurs sont intervenus pour le compte du Comité Départemental sur la saison 2009-2010, le bilan suivant a été dressé (hors interventions en milieu scolaire financées par un accompagnement éducatif, la ville de Rennes ou sur fonds propres de l'établissement bénéficiaire) :

Nature	Lieu	Licenciés	Nombre d'heures	Coût chargé
Cours	Dinard Efflam CASTEL	Echiquier Dinardais	13,00	276,90€
Cours	Montgermont Efflam CASTEL	Haute Bretagne Echecs	42,00	894,60€
Cours	Saint-Jacques Efflam CASTEL	Haute Bretagne Echecs	33,00	702,90€
Atelier	La Chapelle-des-Fougeretz Efflam CASTEL & Philippe LEPERE	Haute Bretagne Echecs	21,00	447,30€
Cours	Montauban de Bretagne Efflam CASTEL	Olympic Club Montalbanais	9,00	191,70€
Cours	Vezein Efflam CASTEL	Echiquier Vezinois	29,00	617,70€

Ces cours ayant été alloués sans aucune décision de l'ancien Comité Directeur et en toute opacité, le nouveau Comité Directeur débat sur l'opportunité de facturer les heures effectuées aux clubs.

Il est rappelé que le seul critère d'attribution de financements pour la formation aux clubs a été donné oralement lors d'une précédente Assemblée Générale, à savoir l'attribution d'un cours hebdomadaire pendant la première année d'existence d'un club ou de mise en place des cours.

Après une longue discussion, le Comité Directeur décide que la politique à adopter est :

- par défaut de facturer les clubs.
- d'étudier au cas par cas les situations des clubs, sachant qu'il est dans les attributions du Comité Départemental d'aider les structures les plus fragiles ou isolées.
- de proposer aux clubs facturés de demander l'aide du Comité Départemental en cas de problème financier.

Les interventions sont ensuite étudiées au cas par cas, chaque membre du Comité Directeur est invité à voter sur la facturation en répondant à chaque fois à la question « doit-on facturer l'intervention ? » :

- **Montauban de Bretagne**
Cette intervention remplit les conditions d'attribution (première année d'existence), une facture nulle (remisée du montant indiqué) sera émise (11 voix contre).
- **Dinard**
Considérant que le développement des échecs dans le nord du département est un objectif prioritaire du Comité Départemental, et compte tenu de la fragilité et de l'éloignement de la structure de Dinard, une facture nulle sera émise (1 pour, 9 contre, 1 abstention).
- **La Chapelle-des-Fougeretz**
Considérant qu'il s'agit d'un atelier de développement et non d'un cours, une facture nulle sera émise (8 contre, 3 abstentions).

- **Vezein**
Une facture de 617,70€ sera émise vers l'Echiquier Vezinois (6 pour, 2 contre, 3 abstentions).
- **Mongermont et Saint-Jacques**
Une facture de 1597,50€ sera émise vers Haute Bretagne Echecs (8 pour, 1 contre, 2 abstentions).

Le Comité Directeur incite l'Echiquier Vezinois et Haute Bretagne Echecs à demander une aide au Comité Départemental en cas de difficulté financière. Cette demande devra être accompagnée :

- du compte de résultat 2009-2010,
- du budget prévisionnel 2010-2011,
- du compte de trésorerie au 31 août 2010.

4. Informations CNDS 2010-2011

Les informations suivantes concernant les demandes de subvention CNDS ont été transmises au Comité Directeur :

Structure	Action	demandé	accordé
Comité Départemental	Plan de développement	16580€	16580€
Echiquier Domloupéen	Formation	1600€	0€
Echiquier Domloupéen	Open	700€	0€
Echiquier Liffréen	Formation	750€	0€
Echiquier Liffréen	Open	550€	0€
Echiquier Vezinois	Formation	1000€	700€
Echiquier Vitréen	Formation	(*)	0€
Haute Bretagne Echecs	(*)	(*)	0€
Haute Bretagne Echecs	(*)	(*)	0€

(*) : informations non connues (non communiquées par l'équipe précédente)

5. Demandes d'aides des clubs pour la saison 2010-2011

Deux demandes d'aide ont été adressées au Comité Directeur concernant la formation en club pour la saison 2010-2011, par l'Echiquier Vezinois et l'Olympic Club Montalbanais.

La demande de l'Echiquier Vezinois était conditionnée à la non obtention d'une subvention CNDS, elle a été retirée par Jean-Louis BOURGOIN suite à l'attribution de 700€ par le CNDS pour la saison 2010-2011 (voir ci-dessus).

L'Olympic Club Montalbanais ne rentre pas dans les conditions d'attribution des aides aux clubs pour la formation (première année d'existence ou de mise en place des cours), mais compte tenu du faible nombre d'heures allouées en 2009-2010 (9 heures), il est décidé que le Comité Départemental pourra aider le club à hauteur de deux tiers des dépenses (déplacement et salaires) liées à un cours hebdomadaire sur l'année 2010-2011.

L'Olympic Club Montalbanais devra pour cela fournir au Comité Départemental :

- son compte de résultat 2009-2010,
- son budget prévisionnel 2010-2011,
- son compte de trésorerie au 31 août 2010.

6. Etablissement du calendrier 2010-2011

Le Comité Départemental doit établir le calendrier des compétitions qu'elle organise :

- Championnat scolaire (phase départementale par équipe)
- 35 jeunes
- Coupe Jean-Claude Loubatière
- 35 toutes catégories

Championnat scolaire (phase départementale par équipe)

Pour le moment seul l'Echiquier du Pays de Liffré s'est porté candidat, sur la date du mercredi 26 janvier. Ce sera à la Commission Scolaire de trancher le lieu et la date de cette compétition.

35 jeunes

Suite à l'appel lancé le 1^{er} juin dernier (cf <http://cd.echecs35.fr/node/184>), seul l'Echiquier Vezinois a répondu.

Le Comité Directeur confie à Jean-Louis BOURGOIN l'organisation du 35 jeunes les 27 et 28 novembre 2010. La Commission Jeunes se réunira à la rentrée pour voir avec Jean-Louis l'organisation. Dominique RUHLMANN a mis en ligne un dossier concernant l'organisation du 35 jeunes 2010 à Liffré (<http://intranet.echecs35.fr/node/39>).

Coupe Jean-Claude Loubatière

Le jeudi 11 novembre, date creuse du calendrier, est choisi pour la phase départementale.

Le Comité Départemental sollicite les clubs pour l'organisation de la journée, le club de Betton se porte candidat sous réserve de disponibilité des salles.

Un arbitre AF3 minimum est nécessaire, Yvon MARTIN s'est porté candidat.

Le détail de l'organisation sera vu par la Commission Adultes à la rentrée.

35 toutes catégories

Le constat suivant est effectué sur le championnat 35 toutes catégories 2009-2010 :

- Les joueurs les plus forts du département ne participent pas à ce championnat.
- Le championnat sous sa forme 2009-2010 est néanmoins satisfaisant tant du point de vue du nombre de joueurs (en comparaison avec les autres départements bretons) que de sa convivialité.

Plusieurs solutions sont évoquées pour la forme que le championnat pourrait prendre pour la saison 2010-2011, pour à la fois remplir les objectifs de masse (nombre de joueurs) et de niveau (présence de joueurs forts) :

- La cadence actuelle (1h30 + 30'/cp) est conservée en considérant que c'est la cadence adoptée pour toutes les compétitions jeunes de haut niveau (à partir du Bretagne jeunes).

- L'allongement du championnat à 9 rondes est rejeté par peur d'une trop grande exigence de dates pour les participants.
- Le retour à une formule à deux opens A et B en parallèle est rejeté par peur du manque de joueurs.

Après une longue discussion, la formule suivante est proposée :

- Le championnat 35 toutes catégories est conservée sous sa forme actuelle (7 rondes le samedi après-midi).
- Une deuxième compétition, dont le nom reste à déterminer, sera organisée sous une forme plus resserrée (un week-end prolongé), s'adressant a priori aux meilleurs joueurs du département. C'est cette compétition qui désignerait le représentant du département pour le championnat de Bretagne toutes catégories.

Le Comité Directeur adopte cette proposition pour expérimentation en 2010-2011 (5 pour, 2 contre, 2 abstentions).

Les dates du championnat 35 toutes catégories « régulier » seront fixées prochainement par la Commission Adultes.

Concernant la date de la deuxième compétition, le week-end de Pâques (lundi 25 avril) est rejeté à cause du France jeunes (qui se termine le 24). Elle aura lieu du samedi 11 au lundi 13 juin 2011 (week-end de Pentecôte).

Le Comité Directeur charge la Commission Adultes de consulter les plus forts joueurs du département et de réfléchir lors d'une réunion pendant l'open international sur la forme exacte que la deuxième compétition pourrait prendre :

- Tournoi fermé sur invitation (dans ce cas combien de joueurs et qui inviter ?), open libre ou tournoi avec condition de ELO ?
- Combien de rondes, à quelle cadence (par exemple 6 rondes en trois jours) ?
- Quel lieu (lieu de prestige pour favoriser la communication sur l'évènement) ?

Le Comité Directeur devra rester attentif aux risques de scission entre les joueurs modestes et les joueurs plus forts. Il charge également Yvon MARTIN (Commission Technique) de vérifier auprès de la Ligue de Bretagne que la date choisie n'est pas trop tardive pour la désignation du représentant du département au championnat de Bretagne toutes catégories.

La séance levée à 0h20.